

DROIT et GAUCHE, adj. qual.

RECT- : base savante d'origine latine servant à former des mots exprimant l'idée de *droit*.

Pour le nom masculin *droit*, voir l'article LOI.

I. Jean se tient bien *droit*.

1) Max se tient bien **DROIT**. Il est debout ou assis, en position **VERTICALE**, (la tête *en haut*, et les pieds *en bas*, alors qu'ils sont au même niveau dans la position couchée) ; sa colonne vertébrale est tendue **VERTICALEMENT** dans sa plus grande hauteur. S'il veut atteindre quelque chose de très haut, il peut encore se **DRESSER** sur la pointe des pieds.

— Ant. Max **SE PENCHE**, syn. se COURBE, vers un objet plus bas que lui.

— Après s'être courbé, Max se **REDRESSE**. *Tiens-toi droit !* : conseil souvent donné aux enfants pour leur éviter une déformation de la colonne vertébrale. Syn. *Tiens-toi bien !*, la position *droite* étant tenue pour un signe de bonne éducation.

— En matière de vêtements, sont dits *droits* ceux qui n'ont pas d'ampleur et suivent de près la ligne verticale du corps : *une jupe droite, un veston droit*.

2) Tout objet qui tombe, va de haut en bas, suit une ligne *verticale* parfaitement *droite* qui croise la ligne **HORIZONTALE** de la surface du sol à *angle droit*, soit à 90 degrés (le quart des 360 degrés d'un cercle). Elle lui est **PERPENDICULAIRE**. Par extension, tout angle à 90° est appelé *angle droit*.

Pour *horizon*, voir l'article TERRE.

— Un RECTANGLE est une figure RECTANGULAIRE à quatre angles *droits*. - Une *ligne droite* qui n'est ni *verticale* ni *horizontale* est **OBLIQUE**.

3) Pour qu'un objet concret X soit stable et ne tombe pas, il faut qu'il soit placé *droit*, son axe central perpendiculaire à la surface sur laquelle il repose. *Un mur doit être construit bien droit ; il ne faut pas qu'il penche*. - Max *dresse* X, objet long et mince : il le place **verticalement**. *Le constructeur dresse le mât du bateau*.

4) Une feuille de papier étant posée sur une table, on considère comme *le haut* la partie la plus éloignée d'une personne qui lit ou écrit, et comme *le bas* la partie la plus rapprochée, par opposition à *la DROITE* et à *la GAUCHE*. En géométrie, on trace des *lignes verticales, horizontales et obliques* selon ces conventions.

— Une *écriture droite* est perpendiculaire aux côtés haut et bas de la feuille ; une *écriture penchée* est *oblique*. *X est droit comme un I* : bien *droit*. - *Jean écrit droit* (adv.), *Marc écrit penché*.

II. Jean tend la main *droite* à son visiteur.

1) La main *droite* est, chez la majorité des individus, qui sont **DROITIERS**, est la *bonne main*, grâce à laquelle ils sont **ADROITS**, syn. **HABILES**, peuvent faire preuve d'**ADRESSE**, d'**HABILETÉ** et exécuter des travaux délicats (écrire, coudre, etc.). *Luc est adroit, il bricole habilement ; il est habile de ses mains, habile à recoller la porcelaine*. - Max, pour faire ce genre de travaux, s'y prend **ADROITEMENT**, syn. **HABILEMENT**. - Il se sert de sa main *droite* pour serrer celle de Luc en signe de bon accueil, il *lève la main droite* pour prêter serment en disant « *Je le jure* ».

Pour un autre sens d'*adresse*, voir l'article LETTRE.

2) Les **GAUCHERS** sont des individus chez qui la bonne main est la main **GAUCHE**. - Quand un *droitier* se sert de sa main *gauche* pour des travaux qui demanderaient la main *droite*, ou que sa main *droite* ne fonctionne pas bien, il est *gauche*, syn. **MALADROIT** ; il travaille **MALADROITEMENT** ; ses défauts sont la **GAUCHERIE**, la **MALADRESSE**, et il commet des actions qui sont des *maladresses*. *Sylvie a cassé une assiette : c'est une maladresse !*

3) La place des objets. *En mettant le couvert, mettez l'assiette au milieu, le couteau à droite et la fourchette à gauche* ; syn. *du côté droit / du côté gauche* : par rapport à vous-mêmes, qui regardez ces objets : à *votre gauche* ou à *votre droite* : *Pour aller à la poste, prenez la première rue à gauche, pour l'église, la seconde à droite*. - *Asseyez-vous à ma gauche et vous, à ma droite*. - *Les voitures doivent rouler à droite, syn. tenir leur droite*. - Max, descendant le cours d'un fleuve de l'amont à l'aval, a *la rive droite à sa droite et la rive gauche à sa gauche*. *À Paris, l'Arc de Triomphe est sur la rive droite de la Seine, et la Tour Eiffel sur sa rive gauche*.

4) La *droite* et la *gauche* en politique : selon la place occupée traditionnellement par les députés dans l'hémicycle par rapport au président, à *droite* siègent en principe les conservateurs, nationalistes, partisans du libéralisme économique, à *gauche* les révolutionnaires, internationalistes, partisans du dirigisme d'État qui se proclament eux-mêmes progressistes. Un *homme de droite* fait en principe une *politique de droite*, un *homme de gauche*, une *politique de gauche*. - *Jean est de gauche / a des idées de gauche, Marc, de droite / a des idées de droite*. - Entre les deux se situe le centre, les centristes qui font une *politique centriste*. Selon que le centre est plus ou moins important, l'opposition entre *la droite et la gauche* s'affirme ou s'efface. Dans certaines situations, elles ne s'opposent guère que par leurs extrêmes, *l'extrême droite et l'extrême gauche*.

III. Jean marche *droit* ; il va en ligne *droite*.

1) Max va *droit devant lui* (adv.) si, ne tournant pas la tête, il se DIRIGE, vers un certain point situé dans la DIRECTION de son regard ; ce point est le but qu'il vise. *Jean va droit au but* ; syn. *il y va DIRECTEMENT*. Max *dirige* X : il le fait aller dans une certaine *direction*, vers un certain *but*. *La tour de contrôle dirige les avions vers les pistes de l'aéroport*.

— *Pour aller à la gare ? - C'est tout droit, à 500 mètres* signifie : suivez toujours la même rue.

— En géométrie, la *ligne droite* (adj.) ou la *droite* (nom) est *le plus court chemin d'un point à un autre* ; syn. *le chemin le plus DIRECT*. On la trace avec une RÈGLE.

— Antonymes : Max TOURNE : il change de *direction* à un CROISEMENT. - Max fait des DÉTOURS : il ne prend pas le plus court chemin.

2) Un objet concret X (ex. une barre de bois ou de métal) est **droit** si sa forme est mince, allongée, et ne présente ni courbes ni angles.

— Ant. Max **TORD** l'objet X, lui imprime un mouvement de **TORSION**, s'il le déforme en lui faisant prendre des formes courbes. *Cette règle est tordue, je ne peux pas m'en servir.* - Quand un objet est **tordu**, on peut parfois le **redresser**.

— Des courbes régulières autour d'un axe bien **droit** forment une **TORSADE** (mot concret).

— Par ext. le v. **tordre** peut avoir pour objet diverses parties du corps plus ou moins **droites** normalement : *tordre le cou, se tordre la cheville, avoir la bouche tordue.*

— Fig. Max **se tord** (de rire) parce que ce que X est **TORDANT** : très drôle, très amusant.

IV. Emplois abstraits des mots ci-dessus.

Étant donné la supériorité généralement reconnue de la main **droite** sur la main **gauche** pour le travail et de la route **droite** sur la route sinueuse, pour aller rapidement d'un endroit à un autre, l'adjectif **droit** est mélioratif et ses antonymes péjoratifs.

1) Jean est un homme **droit** ; ant. **RETORS**. Sa qualité est la **DROITURE**. Il ne cherche pas à tromper ses partenaires par des manœuvres **obliques** : il dit la vérité et tient ses promesses. Il est **direct** dans sa manière de parler, n'emploie pas de moyens **INDIRECTS**. Il va **droit au but** : il ne cache pas ses intentions. - Il **marche droit, suit le droit chemin** : sa conduite est morale.

— Un **esprit droit**, guidé par la **droite raison** distingue facilement la vérité de l'erreur. - Ant. *un esprit tordu* (fam.). - *Éric est complètement tordu* (fam.) : il pense de travers.

2) Le **droit** et le **TORT**. *Ce que Jean a fait, il l'a fait à bon droit.* - *Non, il l'a fait à tort.* - *Jean était dans son droit quand il a bifurqué ; l'automobiliste qui l'a percuté était dans son tort* : Jean respectait les règles permettant de circuler normalement ; son adversaire ne les respectait pas. - *Jean avait le droit de bifurquer.* - *L'adversaire a eu tort de griller le feu rouge ; il n'en avait pas le droit.*

NB : Attention ! l'ant. de **avoir tort** est **avoir raison** (voir l'article RAISON) et non pas ***avoir droit** : *Tu as eu raison d'acheter cette maison : elle est belle.* - *Tu as eu tort de l'acheter, elle était trop chère.* - *À tort ou à raison, je l'ai achetée ; ce qui est fait est fait.* - *Quand Max et Léa ont divorcé, les torts étaient du côté de Max ; le droit (pas *les raisons) du côté de Léa.*

— D'où les emplois juridiques du mot **droit**. (Voir l'article LOI).

3) Max **dresse** X animal ou humain à Y, but du **DRESSAGE** : il l'élève en lui donnant certaines habitudes. *Certains chiens sont dressés à détecter la drogue.* - *Sylvie dresse Jeannot à bien se tenir à table, à ranger ses affaires.*

— Max **dresse** X non animé : il lui donne l'existence en rassemblant ses parties. *Le pâtissier dresse une pièce montée.* - *L'architecte dresse des plans.*

— Max **redresse** X abstrait qui **allait de travers**. *Le gouvernement tente de redresser la situation, de redresser les abus.* - Un **REDRESSEUR** de torts (ex. *Don Quichotte*) tente toujours de combattre l'injustice, généralement en se trompant, ou en se mêlant de ce qui ne le regarde pas.

4) Max **dirige** X, institution ou être humain, il en est le DIRECTEUR, le chef : voir l'article DIRIGER.

5) Dans le domaine des relations humaines, de la rédaction d'un texte, Max peut être **adroit** ou **maladroit, habile** ou **malhabile**, agir avec **adresse** ou **maladresse**, commettre des **maladresses**, des **gaucheries**. - *Talleyrand était un diplomate adroit.*

6) Max **se penche sur** X abstrait : alors qu'il suivait sa ligne de conduite ordinaire, il commence à s'occuper d'autre chose, X, qui commence à retenir son attention. *Marc se penche sur la question que lui soumet Luc, sur la situation de Luc.*

— Max **penche pour** X abstrait : il commence à s'intéresser à X, à avoir une préférence pour X. *Vous me proposez deux solutions, je penche pour la première.*

— Max a un **PENCHANT** pour X : il se sent attiré par X, genre de personne, type d'activité, etc. *Éric a un penchant pour les blondes.*

Pour d'autres mots de la famille de **droit**, voir l'article DIRIGER.